



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
SOUS-PREFECTURE D'ANTONY**

N° Spécial

10 septembre 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial Sous-Préfecture d'Antony
du 10 septembre 2020

SOMMAIRE

Arrêté	Date	SOUS-PREFECTURE D'ANTONY	Page
SPA/CAB N ° 2020-64	09.09.2020	Arrêté modificatif portant habilitation dans le domaine funéraire	3

**Arrêté modificatif SPA/CAB n° 2020/64 du 9 septembre 2020
portant habilitation dans le domaine funéraire**

Vu Le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2223-19 à L.2223-30 ; R.2223 -56 à R.2223-65 ;

Vu La Loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire ;

Vu le Décret n° 95-652 relatif aux conditions minimales de capacité professionnelle des dirigeants et agents ;

Vu le Décret n°2009-1020 du 25 août 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le secteur funéraire ;

Vu le Décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire ;

Vu l'arrêté PCI n°2020-73 du 24 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe MAFFRE, sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt ;

Vu l'arrêté Préfectoral n° 15/2020 du 18 février 2020 ;

Vu l'arrêté Préfectoral n° 2020-35 du 4 juin 2020 ;

Vu l'arrêté Préfectoral n° 2020-51 du 30 juin 2020 ;

Vu la demande de modification formulée le 7 septembre 2020 par Monsieur **Frédéric PETIT**, Président de l'établissement « Agence Antony Funéraire »

Sur proposition de Mme La Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture d'Antony;

A R R E T E :

ARTICLE 1er : L'établissement « Agence Antony Funéraire » sis 29 avenue de la Division Leclerc, 92160 Antony exploité par **Monsieur Frédéric PETIT** est habilitée à sous-traiter, sur l'ensemble du territoire français, les activités funéraires suivantes dans les conditions définies ci-dessous et sous réserve de la validité de l'habilitation du sous-traitant :

Société	Activité	Adresse	N°habilitation
ABYDOS HYGIENE FUNERAIRE	- soins de conservation	99 bis avenue du Général Leclerc 75014 PARIS	15-75-221
ABYDOS TRANSPORT FUNERAIRE	- Transport des corps avant et après mise en bière - Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires	99 bis avenue du Général Leclerc 75014 PARIS	17-75-0402
TRANSPORTS FUNERAIRES CORREIA	- Transport de corps après mise en bière - Fourniture des corbillards - Fourniture de personnels et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations	114 avenue Gabriel Péri 94250 GENTILLY	19 94.0034
KUZMA FUNERAIRE	- Transport de corps avant et après mise en bière - Organisation des obsèques - Fourniture des corbillards et des voitures de deuil - Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations - soins de conservation	2 rue de l'Egalité 91590 d'Huisson Longueville	15.91.177

ARTICLE 2 : Le numéro de l'habilitation est 20-92-0186.

ARTICLE 3: La durée de l'habilitation est fixée jusqu'au 15 mai 2021.

ARTICLE 3: Mme La Secrétaire Générale de la Sous-préfecture d'ANTONY est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'Etat.

Pour le Sous-Préfet d'Antony
et de Boulogne-Billancourt,
La Secrétaire Générale

Sabine BARDY

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>